

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

ID : 031-213102478-20240523-DM01BUDGETANNEX-DE

Berger
Levrault

DM 2024

31247

Commune Labarthe-Rivière - BUDGET CAFE RESTAURANT

Code INSEE

CAFE RESTAURANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	13		
Nombre de membres présents	10		
Nombre de suffrages exprimés	10		
VOTES : Contre	0	Pour	10
Date de convocation :	17/05/2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 mai, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Claire VOUGNY, Maire.

Objet : La prise en charge du budget primitif du café restaurant ayant généré une anomalie, la trésorerie nous invite à prendre la présente décision modificative.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	1 231.00 €	
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections	1 231.00 €	
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		1 231.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions		1 231.00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Claire VOUGNY, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/05/2024 et de la publication le 29/05/2024.

A LABARTHE-RIVIERE, le 29/05/2024.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

PI Le Maire

empêché

DUAC Arnaud,
1er ADJOINT

